

valoo

L'assurance à la demande

Assurez vos objets instantanément
Arrêtez en 1 clic, quand vous le souhaitez



En partenariat avec 

DOSSIER DE PRESSE

07 mars 2018



valoo

VALOO ET ALTIMA, FILIALE DE MAIF, S'ASSOCIENT POUR PROPOSER L'ASSURANCE « A LA DEMANDE »

Valoo (ex-CBien), première plateforme européenne de gestion des objets personnels, innove sur le marché de l'assurance et lance une offre en partenariat avec Altima par MAIF.

L'Assurance des objets "à la demande" : un service innovant qui révolutionne la relation des Français avec l'assurance

Disponible dès aujourd'hui sur Google Play et l'AppStore, l'application Valoo permet en un seul clic d'assurer ses objets personnels au jour le jour, en fonction de ses besoins.

▪ Qu'est-ce-que « l'assurance des objets à la demande » Valoo-Altima ?

L'assurance à la demande par Valoo et Altima, c'est la possibilité d'activer et de désactiver instantanément une assurance pour un ou plusieurs objets personnels listés dans l'application. L'utilisateur est acteur de sa consommation en choisissant ce qu'il assure, quand il l'assure et sur quelle durée. Une nouvelle manière de protéger les objets auxquels on tient : flexible, personnalisée, instantanée et sans contrainte de durée.

Exemples:

- Une tournée de concerts pendant un mois ? J'assure mon violoncelle !
- Partir en vacances sans stresser ? J'assure mon appareil photo !
- Un week-end gaming entre potes ? J'assure ma console !
- Un semestre d'échange universitaire ? J'assure mon ordinateur !
- Une semaine à la montagne ? J'assure mes skis !

▪ Quels objets peuvent être assurés ?

Un grand nombre d'objets du quotidien peuvent être assurés tels que les téléphones, tablettes, enceintes, ordinateurs, appareils photos, consoles de jeu, instruments de musique,... Pour être éligible, l'objet doit également avoir une valeur estimée à 100€ minimum.

▪ Quel niveau de couverture assurantielle ?

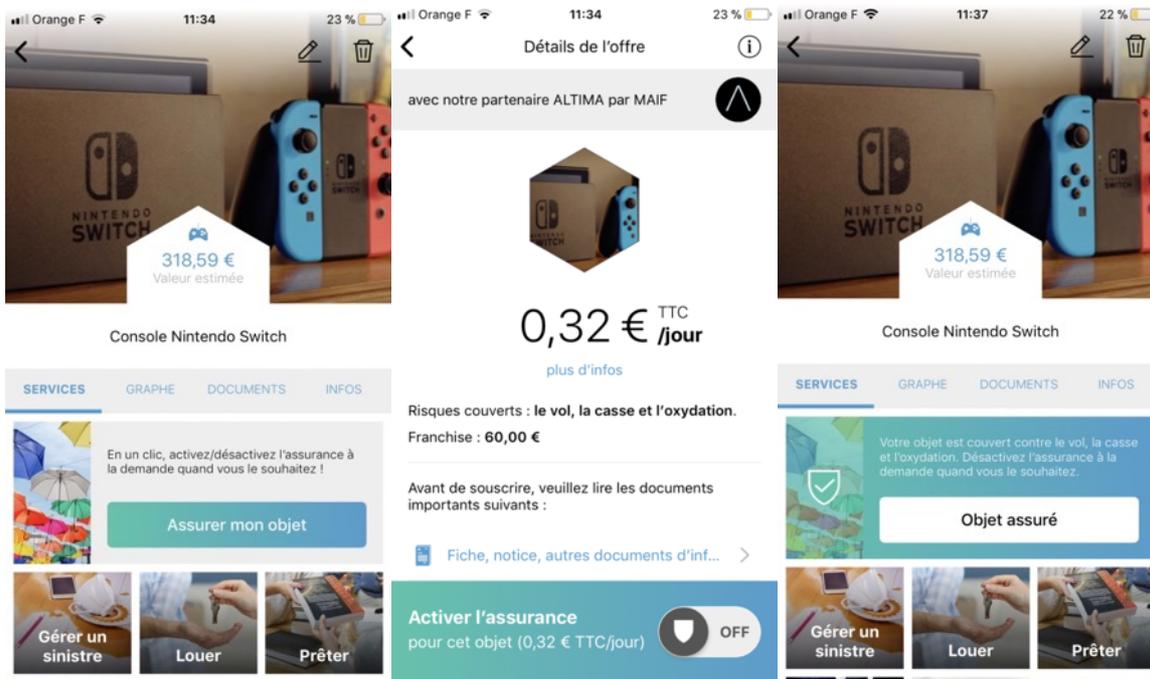
Les objets sont assurés pour le **vol, la casse et l'oxydation**. Il existe une **franchise** dépendant de l'objet et de sa valeur au moment de la souscription ainsi qu'une indemnisation basée sur la **valeur de référence estimée par Valoo** (à partir des prix de ventes sur les différentes marketplaces).

Concrètement, comment ça marche ?

Via sa plateforme, Valoo a un rôle de courtier et permet la distribution de l'offre, tandis qu'Altima, en tant que porteur de risques, gère les sinistres.

• Le parcours est entièrement digitalisé :

De l'activation ou désactivation des garanties à la déclaration de sinistres en passant par le paiement, tout se fait sur la plateforme online.



- **Qui peut s'assurer :**

Tout utilisateur de l'application Valoo peut profiter de l'assurance à la demande, à condition que l'objet à assurer soit éligible.

Origine du projet de l'assurance à la demande

Face aux offres standardisées, l'assurance doit aujourd'hui se penser sur-mesure et s'adapter aux nouveaux usages, toujours plus mobiles. Un constat simple sur lequel se sont appuyés Valoo et Altima par MAIF pour construire ensemble cette offre d'assurance à la demande.

L'objectif ? Offrir une expérience client en phase avec les besoins des consommateurs et les tendances technologiques actuelles, et révolutionner la relation des Français avec l'assurance.

- **Les objectifs pour la start-up Valoo ?**

Offrir une expérience client en phase avec les besoins des consommateurs et les tendances technologiques actuelles, et révolutionner la relation des Français avec l'assurance.

- **Les opportunités pour le Groupe MAIF ?**

Grâce à cette innovation, MAIF comptera parmi les pionniers de « l'assurance à la demande » en France et démontrera de sa capacité à lancer de nouvelles offres avec des startups dans un « time to market » serré (moins de 6 mois). De plus, cette offre s'inscrit pleinement dans la stratégie d'innovation de la MAIF et est une nouvelle illustration du rôle d'Altima au sein du Groupe.

Un partenariat stratégique pour les deux entités, puisque le savoir-faire technologique de Valoo combiné à l'agilité et à l'expertise assurance d'Altima ont permis de développer l'offre en seulement quatre mois.

ALTIMA, FILIALE DE MAIF : PORTEUR DE RISQUES

Depuis son rachat par le groupe MAIF, Altima joue le rôle de laboratoire stratégique pour la Mutuelle. Son positionnement, résolument tourné vers l'innovation, permet à cette entité de concevoir de nouvelles offres répondant aux besoins personnalisés des assurés et de pouvoir les commercialiser très rapidement. A travers Altima, le groupe MAIF expérimente ainsi la mise en place d'offres d'assurances disruptives.

ALTIMA est une structure d'assurances affichant près de 20 ans d'expérience et des milliers de clients à son actif. Créée en 2000 par un ensemble d'assureurs mutualistes pour assurer les véhicules neufs ou d'occasion récents, ses activités se sont étendues en 2006 à l'assurance des contrats habitation commercialisés par les administrateurs de biens membres de la FNAIM.



En 2011, ALTIMA a débuté, avec des partenaires spécialisés dans ce domaine, la mise en place de solutions d'assurance des mobilités douces et l'assurance des risques aggravés automobiles. Fin 2012, les partenariats avec les constructeurs automobiles ont été résiliés. Toutefois, les contrats souscrits antérieurement à cette date conservent leurs effets

Fin 2014, MAIF prend le contrôle à 100% d'ALTIMA et en 2015, ALTIMA lance deux nouvelles activités en marque MAIF : l'assurance des grandes flottes automobiles des associations et collectivités et une offre innovante « 4+2 » à l'attention des motards petits rouleurs.

En 2017, Altima commercialise une nouvelle offre et compte parmi les pionniers de l'assurance collaborative, en concurrence avec des insurtech. Avec cette offre, c'est aussi la naissance de la marque « Altima par MAIF ». Cette offre a récemment séduit Nissan France et a été déclinée pour la communauté des futurs utilisateurs de la nouvelle LEAF.

En 2018, Altima par MAIF, avec son partenaire Valoo, propose un autre concept d'assurance innovant et inédit en France : l'assurance des objets à la demande.



VALOO (EX-CBIEN) : LE COURTIER

Développée depuis 2013 entre Paris et Nantes, Valoo est une plateforme Cloud qui vous accompagne au quotidien : sinistres, déménagement, revente d'objet ou autres situations de la vie courante.

L'idée de Valoo est née il y a plus de quatre ans, suite à une mésaventure de vol d'objets dans le coffre d'une voiture. Le principe émerge alors : développer les meilleures technologies pour référencer et estimer la valeur des objets, faciliter l'inventaire de ses objets et retrouver toutes les pièces justificatives au même endroit, en cas de sinistre. En bref, créer une plateforme qui permet de faire tout avec ses objets !

Actuellement, il est possible sur la plateforme de faire l'inventaire de tous ses objets, accéder au comparateur pour les revendre au bon prix, préparer un déménagement, une location, ...

Avec le développement international, « CBien » est devenu Valoo en 2018. Le cœur du projet tournant autour de l'évaluation de la « valeur », « To Value » a inspiré le nom : Valoo.

- **Valoo et ses différentes activités**

Valoo permet de retrouver tous ses objets importants et documents associés au sein d'un même espace organisé (factures, contrat, garantie, notices...) et de l'exporter à tout moment pour faciliter les démarches administratives. En cas de sinistre, tous ces documents sont protégés et accessibles partout.

La plateforme permet aussi de connaître la valeur de ses objets et de son patrimoine matériel en temps réel. Enfin il est plus facile de gérer son patrimoine mais également ses objets (fixer un prix de vente, prêter, louer, ...) grâce à Valoo.

- **Comment ça marche ?**

Il suffit de scanner le code produit il sera reconnu automatiquement, de retrouver les modèles via un moteur de recherche et d'enfin ajouter des informations nécessaires manuellement.

valoo

L'assurance à la demande

Assurez vos objets instantanément
Arrêtez en 1 clic, quand vous le souhaitez

En partenariat avec



CONTACTS PRESSE :



assureur militant

MAIF

Garry Menardeau – garry.menardeau@maif.fr – Tél. : 05 49 73 75 86

Henri Maus – henri.maus@maif.fr – Tél. : 05 49 73 71 87



Agence Oxygen

Pierrick Pichot – pierrick@oxygen-rp.com – Tél. : 06 86 68 88 81

Julie Ben – julieb@oxygen-rp.com – Tél. : 06 78 03 72 42



valoo